



Fédération Française de Natation
Comité Régional d'Auvergne de Natation
CREPS VICHY AUVERGNE - 2 Route de Charmeil
03700 BELLERIVE SUR ALLIER

Réunion du bureau directeur du 19 décembre 2012 Procès verbal

<u>Participants :</u>	
Denis CADON	Président
Alain BERGON	Secrétaire général
Stéphane COLOMAS	Vice Président
Patrick CROISY	Vice Président
Dominique DELCHET	Vice Président
Jean Paul NARCE	Vice Président
<u>Excusée</u>	
Claudine CHARMEIL	Trésorière Générale

Début à 20h30

Denis CADON remercie les membres du bureau pour leur participation à cette dernière réunion de l'année qui est particulièrement importante compte tenu des sujets inscrits à l'ordre du jour et des décisions à prendre.

Avant de traiter l'ordre du jour le secrétaire général soumet le PV de la précédente réunion à l'homologation du bureau. Ce PV est validé à l'unanimité des membres du bureau présents, et sera ratifié par le prochain Comité Directeur.

1 Actualités

- o Comité directeur de la FFN, commissions et organismes pour l'olympiade 2012-2016

Denis CADON et Juliette PUMAIN ont été reconduits au comité directeur de la fédération.

Les membres du bureau et les commissions ont été désignés lors de la première réunion du comité directeur nouvellement élu. Le Comité Régional d'Auvergne y sera une nouvelle fois bien représenté avec :

- Denis CADON : Membre du Bureau, Chargé de Mission du président en charge des relations internationales - Président de la commission des juges et arbitres - Membre de la commission développement Natation Course - Membre de l'organisme général d'appel.

- Juliette PUMAIN : Membre du Comité Directeur - Présidente de la commission "Nagez - Forme - Santé".

- Jean Paul NARCE : Président de la commission de développement de l'Eau Libre - Membre de la commission Haut Niveau.

- Patrick CROISY ; Membre de la Commission Médicale et de la Commission « Nagez Forme Santé » – Membre de « l'organisme de 1^{ère} instance dopage »
- Dominique DELCHET : Membre de la Commission des organisations.

- o Point de sortie prévisionnel du budget 2012

Le président souhaite qu'à chaque réunion un point de la situation financière soit présenté.

Denis CADON commente le document adressé préalablement aux membres du bureau suite au travail réalisé samedi 15 décembre 2012 avec la trésorière. Il reste des points d'incertitude, en particulier sur des remboursements dus au titre du 1^{er} semestre, mais compte tenu des mesures drastiques d'économies prises il pourrait ressortir un excédent de l'ordre de 25 000 euros sur le bilan global "ERFAN + CRAN" de l'exercice 2012, mais cela ne tient pas compte de l'avance de 50 000 euros accordées par la Fédération et qui sera remboursée durant la prochaine olympiade. Cette estimation ne tient pas compte non plus du risque de ne pas conserver la totalité du CNDS 2011 suite à l'audit et de l'impact sur le CNDS 2012 (voire 2013). En réponse à la question de Jean Paul NARCE, il apparaît également qu'il y a des incertitudes sur la justification de la subvention CNDS 2012.

L'attention de tous est toutefois attirée sur le fait que cela ne doit pas nous conduire à baisser notre vigilance car il s'agit d'une lecture du seul budget 2012 qui ne tient pas compte de l'état réel de la trésorerie, et notamment des dettes vis-à-vis des comités départementaux (25 000 euros) et de la FFN (remboursement de 50 000 euros).

- o Convention avec le Conseil Régional d'Auvergne.

Le bilan du conventionnement pour 2012 adressé au conseil régional a été analysé. Compte tenu des éléments apportés, le Conseil Régional a décidé de ramener la subvention de 25 000 euros initialement accordée à 19 750 euros. Le solde de 7 250 euros sera notifié fin décembre pour un virement courant janvier.

Denis CADON estime que c'est une excellente nouvelle qui traduit bien la confiance du Conseil Régional dans la nouvelle équipe et sa volonté de redresser la situation.

Afin de disposer du temps nécessaire à l'élaboration du projet de conventionnement pour la période quadriennale 2013-2016, il a été convenu d'adresser le projet du CRAN courant janvier pour un passage lors de la commission de mars 2013. Lors d'un précédent rendez-vous avec la vice présidente du Conseil Régional celle-ci a annoncé une prévision de baisse de 10%.

- o Championnats Interrégionaux à SAINT VICTOR du 21 au 23 décembre 2012

La participation est importante et la répartition entre les 2 pôles de l'interrégion est bien équilibrée. Pour l'Auvergne, il y aura 72 clubs pour 2171 engagements.

Dominique DELCHET représentera le bureau du CRAN sur l'ensemble de la manifestation. Denis CADON, Alain BERGON, Jean Paul NARCE et Claudine CHARMEIL seront présents le samedi.

- o Audit du CNDS

Alain BERGON en charge de l'instruction a adressé un premier dossier. Un point sera fait samedi en marge des championnats interrégionaux.

2 Centre Régional d'entraînement – Convention CRAN/CREPS

Le 9 novembre dernier Denis CADON accompagné de Colette PATUREAU ont rencontré le directeur adjoint du CREPS afin de faire le point sur le fonctionnement de l'internat (3 nageurs sont concernés) et analyser le projet de convention adressé par le CREPS. Afin de se mettre en conformité avec le CREPS et surtout de sécuriser d'un point de vue légal leur prise en charge, la convention annuelle a été signée avec toutefois une réserve sur

l'article qui fixe les conditions financières. En effet jusqu'à présent les parents payaient directement au CREPS la pension trimestrielle (1 250 euros), d'autre part il était fait mention d'une charge supplémentaire de 500 euros/an par interne au titre des frais techniques qui jusqu'à présent n'était pas facturée aux parents.

Après un large échange la situation a été clarifiée et il est apparu que la somme demandée était légitime.

Ne voulant pas que le CRAN prenne en charge seul la totalité de cette charge et dans la perspective de mettre en place des tarifs pour le centre régional d'entraînement, nous sommes convenus la présidente du VVAN qu'il fallait que les parents participent à cette charge. En conséquence, il est proposé la prise en charge d'un tiers des frais technique, à parts égales avec les parents et le VVAN.

Cela représentera donc un total de 500 euros sur la saison 2012-2013.

A l'unanimité, le bureau directeur valide cette proposition.

3 Audit Financier (Suite à donner)

Denis CADON informe le bureau du résultat de l'audit financier réalisé par la commissaire aux comptes missionnée par la FFN. Après instruction il apparaît de très nombreuses anomalies.

Les plus nombreuses peuvent être classées en plusieurs catégories :

1. non respect des procédures
2. non respect de nombreuses dispositions légales
3. de très nombreuses erreurs d'écritures comptables

Au final il apparaît que les bilans présentés en assemblée générale depuis plusieurs années ne correspondaient pas à la réalité de la comptabilité et qu'en plus il n'y avait pas de rapprochement fait avec les comptes bancaires.

Au détour des comptes il apparaît un versement fait personnellement par un dirigeant en mai 2009 pour un montant de 10 000 euros. La créance est toujours enregistrée dans les comptes. Opération qui n'a jamais été évoquée en comité directeur et en assemblée générale.

A l'évidence depuis de nombreuses années la tenue de "comptabilité" du CRAN souffre de l'inconscience et même de l'incompétence des dirigeants qui en étaient en charges. L'audit couvre la période 2008 2012, mais il apparaît que la situation est la même les années précédentes (vérifications faites sur 2007)

A ce stade le constat est édifiant mais ne saurait à lui seul justifier une action externe (procédure judiciaire) vis-à-vis de l'équipe en place, car même si elle serait légitime, il y aurait un risque qu'elle n'aboutisse pas car il pourrait être démontré que l'assemblée générale n'a pas exercé correctement son rôle de contrôle (les comptes ont été validés, excepté pour 2011).

Cependant ce n'est pas tout. Il apparaît sur le test réalisé sur un échantillon de dépenses, outre le non respect des procédures que certaines opérations étaient douteuses. Une vérification approfondie a été faite qui permet de conclure à "*des délits de faux et d'usages de faux*" qui conduit la commissaire aux comptes à engager le CRAN à entamer une procédure judiciaire.

Les membres du bureau débattent de la suite à donner. Denis CADON précise que l'ensemble des personnalités consultées, dont le service juridique de la FFN recommande l'engagement d'une telle procédure. A noter également l'affaire récente de détournement dans le comité départemental de l'Allier de la Fédération de gymnastique ou dans son réquisitoire le manque de contrôle de la part du président a été mis en avant.

Denis CADON complète la situation en rappelant le contentieux avec le Lempdes Sports Natation. Les derniers courriers recommandés adressés au président sont restés sans réponse.

En conséquence Denis CADON sollicite l'accord du bureau pour engager la procédure et consulter un avocat avant le dépôt éventuel d'une plainte.

Un large débat s'instaure entre les membres du bureau. Le bureau valide à l'unanimité des participants la décision d'engager une procédure judiciaire. Il est convenu que préalablement à un dépôt de plainte, le président prendra conseil auprès d'un avocat.

4 Salariés du CRAN

La situation financière du CRAN et les projections faites pour les prochaines années de l'olympiade sont mauvaises. A titre d'illustration le conseil régional et le CNDS ont annoncé chacun une baisse d'au moins 10% des subventions. Comme indiqué précédemment il faut aussi tenir compte des charges exceptionnelles de 75 000 euros pour le remboursement de la FFN et le paiement des arriérés des ristournes pour les comités départementaux.

Par ailleurs, depuis plusieurs saisons le CRAN a limité au minimum les actions « sportives » faute de ressources financières suffisantes. Cette situation est en partie due à la part très importante de la masse salariale dans le budget du CRAN.

L'analyse de la situation des emplois engagées dès la fin 2011 et poursuivie depuis le début de la saison a démontré la nécessité de réduire la masse salariale du CRAN.

Après une étude de la situation de chaque salarié du CRAN (situation personnelle, autre activité salariée, contribution au fonctionnement du CRAN, ...) la solution proposée par Denis CADON est le licenciement de Bastien POUJADE pour raison économique. Cette solution avait déjà été annoncée par Patrick MONEGO mais non mise en application. Il précise que dans cette hypothèse il restera possible de proposer à Bastien POUJADE d'intervenir ponctuellement (CDD) pour des missions spécifiques (stages, formation ERFAN, ...).

Denis CADON regrette de devoir proposer au bureau une telle décision, mais il estime qu'il devient nécessaire de prendre les décisions qui permettront au CRAN de retrouver dans les meilleurs délais une situation saine, ce qui n'a pas été fait par la précédente équipe aux affaires.

Après débat le bureau donne son accord de principe pour procéder à ce licenciement et émet le souhait de se préparer pour engager cette procédure. Toutefois le bureau souhaite que la décision définitive soit prise collégialement par l'ensemble des membres lors de la prochaine réunion du comité directeur.

5 ERFAN – Préparation de l'offre 2013

Stéphane COLOMAS fait un point d'avancement du dossier et un retour de la réunion du 18 décembre avec le CTS et les éducateurs salariés du CRAN. L'objectif était la préparation du catalogue de l'offre de formation du CRAN. Cela a été l'occasion de clarifier et partager les objectifs des formations fédérales qui devront être traitées en priorité.

Un compte rendu de cette réunion en cours d'élaboration par le vice président en charge de l'ERFAN sera diffusé prochainement par le CRAN.

6 Nagez Forme Santé « Orientations pour le projet CRAN »

Une des orientations du CRAN est la promotion puis le développement d'actions en faveur de "sport Santé" ("Nagez forme santé" de la FFN). Pour cela Patrick CROISY a été désigné vice président en charge de ce dossier. A noter que Juliette PUMAIN membre du

Comité directeur est présidente de la commission fédérale et que Patrick CROISY est membre de cette commission.

Denis CADON et Patrick CROISY présente le travail qu'ils ont effectué pour préparer les orientations de ce que pourrait être le « plan d'action Nagez Forme Santé » du CRAN. Il est proposé de concevoir un projet en 3 phases : Promotion du dispositif proposé par le CRAN - S'appuyer sur des clubs "expérimentateur" (1 par département) - formation des éducateurs".

Dans ce cadre il est proposé de :

- installer un groupe de travail pour faire un retour d'expérience (Rex) de la situation et des expériences connues en Auvergne.
- prendre l'initiative de réunir les parties prenantes régionales courant février.

Il est important que le CRAN prenne la main à minima comme « co-commanditaire » avec d'autres organismes en particulier le CREPS qui s'engage dans ce domaine. En effet, le CRAN doit passer d'un rôle d'apporteur de compétences (prêt de main d'œuvre) à celui de maître d'ouvrage dans le cadre de partenariat. C'est important pour légitimer notre action et asseoir nos demandes de subventions.

Patrick CROISY fera une proposition pour la mise en œuvre.

7 Questions Diverses

- Candidatures à une bourse régionale :

Ci-après la liste des dossiers de candidature déposés au CRAN :

Chamalières-Montferrand Natation

GILQUERE Clémentine – GILQUERE Lucie – CHARADE Théo.

Stade Clermontois Natation

MARMIER Mathieu – MATHIEU Geoffrey

Cercle Nageurs Riomois

DE FRANCESCO Hugo

Montluçon Natation

KOMMER Déborah

Gannat Olympique Natation

VIGUIER Bastien

Monistrol Natation

LAGER Joseph

Un point sera fait avec le CTS pour préparer les critères d'analyse pour la sélection de 2 auvergnats qui seront proposés au conseil régional. La sélection sera validée en réunion de bureau.

- Natathlon

La ville du PUY EN VELAY a informé le club de son refus de recevoir le Natathlon, afin de limiter le nombre de journées de fermeture au public

Le bureau demande à la commission sportive « natation course » d'instruire le dossier en tenant compte des autres aspects (traitement informatique, chronométrage, ...) lors de sa réunion de janvier.

- Bilan des arriérés de paiement des ristournes et autres dettes vis-à-vis des comités départementaux.

Le secrétaire général est chargé en concertation avec la trésorière de dresser le bilan détaillé exhaustif des dettes à prendre en compte pour l'établissement du plan pluriannuel d'apurement.

- ETR (Equipe Technique Régionale)

La mise en place de l'ETR sera étudiée courant janvier pour être proposée au comité directeur.

- Stages Natation synchronisée

Le bureau discute du rapport de la commission sportive. Compte tenu de l'heure tardive le président répondra directement à Valérie MERLE. A noter la question de la sonorisation pour les compétitions qui interpelle le bureau. Dominique DELCHET se rapprochera de Valérie MERLE à ce sujet.

- Réunion du comité directeur

A programmer en janvier 2013. La date sera communiquée dès que possible.

La séance est levée à 22:45

Alain BERGON



Secrétaire Général

Denis CADON



Président